Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Japon et en France. Il existe donc une documentation suffisante sur le sort réservé aux femmes à court terme.

Par suite de ses propres recherches et auprès de l'industrie, le gouvernement a également appris que la micro-technologie pourrait, à longue échéance, entraîner la création d'un nombre d'emplois supérieur à celui des emplois perdus, mais seront-ils occupés par des femmes? Rien n'indique en ce moment qu'ils le seront. En fait, il semble plutôt que ces nouveaux emplois plus attrayants et mieux rémunérés ne reviendront pas aux femmes. Voilà le plus grave problème auquel les femmes sont confrontées. Personne n'insiste pour que les femmes obtiennent une juste part de ces nouveaux emplois qui seront créés.

A plusieurs reprises, on a exigé du gouvernement qu'il montre la voie en micro-technologie, qu'il établisse des priorités pour les industries, les syndicats et nos institutions scolaires. On a exhorté le gouvernement à agir, mais des études démontrent que les femmes, qui comptent déjà pour la majorité des travailleurs dont les emplois sont touchés, n'auront pas accès à ces nouveaux emplois. C'est ce qui arrive à tous coups, monsieur le Président, et encore dans ce cas-ci.

Dernièrement j'ai attiré l'attention du ministre responsable de la condition féminine sur cette question. J'ai signalé que le gouvernement avait réduit le nombre de candidats à la formation cette année et que seul un minimum de femmes pourront suivre des cours. Des candidats à la formation dans les secteurs de pointe, seulement 27 p. 100 seront des femmes et seulement 6.4 p. 100, dans les secteurs non traditionnels.

• (1125)

Dans sa réponse désinvolte à la question, M^{me} le ministre a même laissé entendre qu'il était impossible de recycler le surplus de femmes suscité par la technologie de pointe parce qu'elles ne possédaient pas les connaissances voulues en mathématiques et en sciences. Elle a semblé insinuer que ce problème ne nous regardait pas. Les membres du parti progressiste conservateur ne sont pas prêts à mettre au rancart jusqu'à un million de femmes qui pourraient être sans travail dans quelques années.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: C'est un domaine, à mon avis, dont le gouvernement devrait s'occuper activement et sur-le-champ. Il devrait établir un groupe de travail pour faciliter la transition durant cette période de révolution technologique.

Il y a d'autres problèmes critiques dont mes collègues parleront aujourd'hui. Le député d'Okanagan-Nord (M. Dantzer) traitera principalement des pensions, une question sociale très importante des années 80. Elle a été différée à maintes reprises, en dépit du fait que le gouvernement signalait il y a trois ans qu'elle était d'intérêt immédiat. Une nouvelle étude entraînera d'autres retards et d'autres atermoiements.

Le député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour) traitera d'une autre question qui a échappé à l'attention du gouvernement fédéral, c'est-à-dire mettre un frein aux stéréotypes sexuels. Le gouvernement ne fait rien au sujet de la très grave Les subsides

question de la pornographie à la télévision payante. Le député d'Edmonton-Strathcona en parlera, mais je veux signaler que dans le domaine dont le gouvernement est lui-même comptable, c'est-à-dire celui de l'action positive, rien de concret n'a été fait. De 1975 à 1980, le nombre de femmes dans la catégorie d'emplois subalternes dans la Fonction publique a augmenté de 79 à 81 p. 100. C'est le ghetto où se retrouvent la plupart des femmes dans la Fonction publique, soit dans les emplois mal rétribués et sans avenir qui, pour un grand nombre, pourront bientôt devenir excédentaires. L'augmentation minime dans les emplois aux échelons supérieurs ne peut compenser. Je veux parler des 52 cadres féminins contre les 1,250 cadres masculins ou des 699 femmes aux niveaux supérieurs contre les 12,500 hommes.

Diverses questions doivent être réglées. Je ne peux pas les traiter toutes en 20 minutes, mais une des plus critiques qui devrait être abordée aujourd'hui concerne les remarques faites depuis quelques mois par le ministre chargée de la condition féminine, remarques qui ont froissé et irrité les Canadiennes d'un bout à l'autre du pays et qui les ont rendues amères. Elle leur a fait perdre tout sentiment de fierté et de dignité en dénigrant leur rôle dans la société.

Voilà pourquoi les députés de ce côté-ci estiment qu'il serait opportun de constituer un comité permanent de la Chambre chargé de se pencher sur les questions féminines. Si nous pouvons constituer des comités permanents dans l'intérêt des agriculteurs et des banquiers, nous pouvons certes instituer un comité permanent pour 52 p. 100 de la population.

M. le vice-président: A l'ordre. Le Règlement de la Chambre autorise une période de questions et de réponses d'une durée de dix minutes. Des députés veulent-ils poser des questions à l'honorable représentante?

M. Ethier: Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). Je me suis demandé à certains moments si l'honorable représentante savait que le gouvernement finance, par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, une conférence sur les pensions, notamment pour les femmes. L'honorable représentante sait-elle que le gouvernement a financé des garderies d'un bout à l'autre du Canada et qu'il s'est engagé également à financer des refuges pour les femmes maltraitées? L'honorable représentante peut-elle me dire combien de gouvernements provinciaux ont créé un ministère chargé de la situation de la femme?

• (1130)

Pendant qu'elle y est, peut-elle nous dire s'il est vrai que le gouvernement éphémère de M. Clark se proposait de supprimer 60,000 emplois dans la Fonction publique, dont 80 p. 100 environ étaient tenus par des femmes? Je voudrais bien qu'elle réponde à ces questions.